

>>> | Edito

Le centre de l'agglomération bordelaise se transforme de mois en mois. Ce territoire de part et d'autre de la Garonne bénéficie du soutien de l'Union européenne qui intervient dans de nombreux projets améliorant ainsi notre quotidien et notre qualité de vie.

Les inaugurations se succèdent : la crèche de la Benauge le 5 juin dernier, le nouveau jardin botanique rive droite le 23 mai, Bordeaux Monumental (l'exposition permanente du patrimoine bordelais) le 12 mai...

Ces réalisations, associées aux projets en cours (relais d'assistantes maternelles à Cenon, aménagement du Bas-Floirac...) devraient permettre d'attirer de nouveaux habitants en cœur d'agglomération.

Cette deuxième lettre d'information nous permet d'évoquer le Comité de suivi qui s'est tenu le 28 mars dernier à l'Hôtel préfectoral en présence de deux représentants de la Commission européenne, qui se sont réjouis de l'avancement de notre programme et des premiers résultats de cette dynamique intercommunale.

Un nouveau centre d'agglomération est en train d'émerger et sera prochainement irrigué par le tramway.

*Le programme **Urban2/Unicités** nous permet de lancer de nouveaux projets qui, chacun à sa façon, contribuent au développement de ce cœur d'agglomération auquel nous sommes tous attachés.*



Alain Juppé,
Député-Maire
de Bordeaux.

Conchita Lacuey,
Députée-Maire
de Floirac



Alain David,
Maire de Cenon

>>> | **URBAN2/Unicités** **C'est du concret !**

Le Comité de suivi Urban2/Unicités (voir encadré ci-dessous) qui s'est tenu le 28 mars dernier sous la co-présidence du Préfet de région et du Maire de Bordeaux, avec les Maires de Cenon et Floirac, a été l'occasion de faire le point sur les réalisations et sur la programmation.



Moins de 18 mois après le lancement officiel du programme **Urban2/Unicités**, ce sont déjà 21 projets qui ont été retenus pour bénéficier d'un soutien financier européen sur le territoire Urban2. On note déjà des axes forts qui contribuent au développement durable de notre cité :

> **Renouvellement urbain / environnement**

Mise en place de contrôles d'accès dans le centre historique, aménagement de pontons sur la Garonne, rénovation d'espaces publics (place St-Christoly à Bordeaux, square de l'égalité à Cenon...).

> **Solidarité / insertion sociale et économique**

Soutien à la Caisse Sociale de Développement Local (voir rubrique interview) et à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, action de remobilisation par le travail des personnes non domiciliées, soutien au "Groupe de dialogue citoyen" du Centre Communal d'Action Sociale...

> **Services de proximité**

Restructuration de la crèche de la Benauge, création d'un relais d'assistantes maternelles à Cenon...

Suite au Comité de suivi, les représentants de la Commission européenne présents ont pu découvrir de visu le territoire Urban2 (voir carte au verso). Ils ont ensuite pu assister en fin de journée à l'inauguration du Centre social et culturel de la Benauge (dont les travaux ont été financés à hauteur de 35 % par l'Union européenne) où plus de 1000 Bordelais les ont accueillis.

Des panneaux présentant le programme **Urban2/Unicités** ont été exposés pour la première fois lors de ce Comité de suivi. Cette exposition va prochainement circuler dans différents sites du territoire (hôtels de ville, mairies annexes, etc.) et sera visible plusieurs semaines sur chaque site.

Le rôle du comité de suivi

Le Comité de suivi regroupe tous les partenaires du programme Urban2 (Commission européenne, services de l'Etat, Région, Département, CUB, Villes de Bordeaux, Cenon et Floirac, Chambres consulaires, Conseil économique et social, bailleurs, associations diverses, etc...) et se réunit au moins une fois par an. Il est notamment chargé de :

- l'examen de l'avancement du programme et des résultats,
- la modification éventuelle des priorités du programme,
- l'approbation des rapports annuels avant envoi à la Commission européenne,
- l'approbation de l'évaluation à mi-parcours du programme (qui est en cours).

>>> Interview



Des mini taux pour le cœur d'agglo !

La "Caisse Sociale de Développement Local" est une association qui attribue des prêts sur l'ensemble de la Communauté Urbaine de Bordeaux auprès d'un public exclu du système bancaire traditionnel. Unicité soutient la CSDL en alimentant le fonds de prêts, afin de favoriser l'implantation de micro-entreprises sur le territoire Urban2 grâce à des taux d'intérêt bonifiés. L'association participe ainsi pleinement au développement économique du cœur d'agglomération et à la création d'emplois.

Entretien avec Mlle Nathalie ROMANO, une commerçante du quartier Saint-Pierre qui a ouvert en janvier 2003 son magasin, "Décalages", avec l'appui de la Caisse Sociale de Développement Local :

Vous avez bénéficié d'un prêt de la CSDL. En quoi consiste votre activité ?

Nathalie ROMANO : "Je tiens une boutique de décoration d'intérieur qui met en avant le métal, les couleurs et les senteurs. Je cherche à créer des atmosphères grâce aux objets décoratifs que je propose. Je profite également de mon magasin pour exposer des œuvres de peinture".

Quel a été l'apport de la CSDL dans la réalisation de votre projet ?

Nathalie ROMANO : "J'étais salariée à mi-temps et RMIste. La CSDL m'a accordé un prêt (dont le taux d'intérêt est passé de 5 % à 3,5 % grâce à Unicité). Ce prêt a consolidé le plan de financement de mon projet et a permis de débloquer le prêt d'une

autre banque. L'apport de la CSDL m'a aussi permis d'être plus ambitieuse dans mes investissements dès la première année avec l'achat de matériel informatique et de meubles de présentation".

Comment envisagez-vous l'avenir aujourd'hui ?

Nathalie ROMANO : "Je me suis installée dans un quartier qui bouge et qui devrait drainer une clientèle supplémentaire grâce au tramway. A nous, les commerçants du quartier Saint-Pierre, de saisir cette opportunité pour communiquer collectivement sur cette nouvelle dynamique".

>>> Zoom sur un projet

Ça bouge à la Benaugé !

Après la rénovation de la bibliothèque, du centre commercial "les bastides", de la salle Jean Dauguet, du terrain de proximité (city-stade) et du centre social et culturel, voici la crèche de la Benaugé !

Réouvert il y a quelques semaines, ce nouvel équipement a été officiellement inauguré le 5 juin dernier. Construit dans les années 50, il a été complètement restructuré. Portant sa surface à 1500 m², il peut désormais accueillir 60 enfants de 3 mois à 3 ans en crèche et 15 enfants de 3 mois à 4 ans en halte-jeux. A plein régime, cette halte qui répond à des besoins occasionnels des parents (recherches d'emploi, démarches administratives, loisirs...) devrait accueillir une centaine d'enfants par mois.

Les nouveaux locaux plus lumineux que les précédents sont largement ouverts sur les espaces de jeux extérieurs. Dans le jardin, un kiosque est implanté entre l'unité de vie des petits et celle des grands.



Territoire URBAN2/Unicité

L'Europe a cofinancé la crèche à hauteur de 30 % en partenariat avec la Ville de Bordeaux (maître d'ouvrage), la CAF, l'Etat et le Conseil Général. Un superbe équipement pour les familles et les 30 personnes qui y travaillent !



Brèves du cœur d'agglo

> Ouvert depuis le 13 mai dernier, Bordeaux Monumental accueille touristes et habitants rue des Argentiers à Saint-Pierre. Ce lieu "parle" de la ville, de son histoire et de son avenir sous une forme attractive et valorisante.

> Le jardin botanique de la Bastide est ouvert au public depuis le 24 mai. Il offre un nouvel espace majeur de visite et de détente rive droite.

> Le Théâtre National de Bordeaux Aquitaine vous accueille depuis le mois de mars dans des bâtiments agrandis et totalement rénovés. Un équipement qui renforce la vocation culturelle du quartier Sainte-Croix.

> La manifestation "en attendant octobre" organisée par le Carrefour des Littératures à Bordeaux, Cenon et Floirac du 27 mai au 2 juin a permis aux habitants d'aller à la rencontre de l'écrivain italien Erri de Luca et de découvrir la beauté de ses textes.

> URBAN2/Unicité "La lettre d'information" :

Responsable de la publication : Mairies de Bordeaux, Cenon, Floirac, SGAR Aquitaine.
Maquette originale : Citron pressé
Mise en page et impression : Offset service
Crédit photos : Mairie de Bordeaux, Mairie de Cenon, Mairie de Floirac



> Vous voulez en savoir plus sur URBAN2/Unicité ?

Contactez nous au **05 56 10 27 87** ou sur www.urban-unicities.com
Une plaquette est à votre disposition.